



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



21064992

e,

Déposé / Reçu le

25 MAI 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0474 630 007

Nom :

(en entier) : ASM BELGIUM

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Boulevard Auguste Reyers 120 - 1030 Schaerbeek

Objet de l'acte : Démission - Nomination

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2020

"L'assemblée décide de nommer Monsieur Vorilhon Benoît, domicilié Rue de la Palestine, 36 à 35000 Rennes - France, en qualité d'administrateur unique en lieu et place de Monsieur Poels François-Xavier, et ce, avec effet au 01.01.2021. Le mandat de Monsieur François-Xavier Poels prend fin au 31.12.2020 à minuit.

M Vorilhon est nommé en qualité d'administrateur unique et disposera des pouvoirs les plus étendus pour la gestion de la société. Son mandat sera exercé à titre gratuit.

M Vorilhon décide de faire élection de domicile au siège de ASM Belgium pour toutes les matières qui concernent l'exercice de son mandat.

Signé (verso):

François-Xavier POELS
Benoît VORILHON

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/06/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).